



Le 25 novembre, tous les jours

Tous les 25 novembre, nous nous touchons la conscience et la mémoire des femmes et des filles qui, en cet instant même, sont victimes et survivantes de l'une des très nombreuses violences basées sur le genre (VBG). Le dernier rapport d'ONU Femmes, réalisé dans 13 pays, indique que, suite à la pandémie de COVID19, deux femmes sur trois subissent une forme de violence. L'OMS prévient que toutes les 18 secondes, une femme subit des violences domestiques. Chaque jour, 137 femmes sont assassinées par des membres de leur propre famille. 180 femmes sont violées chaque heure quelque part dans le monde. Les chiffres rendent visible une réalité dévastatrice.

Nous sommes témoins de la violence d'un système capitaliste et néolibéral qui rend la vie précaire et qui, avec le patriarcat, constitue une combinaison parfaite pour exploiter et consommer les corps des femmes et des filles.

Tous les 25 novembre, nous rappelons que la violence à l'égard des femmes et des filles est entretenue par des relations asymétriques de pouvoir et de prise de décision entre les hommes et les femmes, une asymétrie qui perpétue l'inégalité et la discrimination. Le paysage que constitue la violence machiste est universel, il touche toutes les femmes sur tous les territoires, sans distinction de race, de religion, d'idéologie, de classe sociale ou de caste, ce qui signifie que, au minimum, la moitié de la population mondiale court le risque permanent de voir violé son droit de vivre en paix, ou en d'autres termes, son droit de vivre sans violence structurelle.

La traite, la prostitution forcée, le mariage d'enfants, le harcèlement sexuel, le cyberharcèlement, la sextorsion, le viol, l'esclavage sexuel, la violence économique, les crimes d'honneur, les mutilations génitales, etc. sont autant de formes de VBG, dont les survivants, qui voient le crime commis sur leur corps, manquent le plus souvent de justice et de réparation ; La VBG est le crime le plus fréquemment commis et celui qui connaît le plus haut niveau d'impunité, malgré l'existence de tout un cadre juridique international, régional et étatique qui a, sur le papier, le devoir de les protéger. Les États ont l'obligation de veiller à ce que le crime fasse l'objet de poursuites, que les auteurs soient traduits en justice et que les femmes survivantes de la violence disposent de moyens de recours immédiats.

La CEDAW, le Protocole de Palerme, le Statut de Rome, la Plate-forme d'Action de Beijing, la Résolution 1325 et suivantes du Conseil de sécurité des Nations Unies, en plus de la législation particulière de chaque État démocratique, sont des instruments qui doivent garantir la sécurité, la protection et la pleine jouissance des droits des femmes et des filles, quel que soit le contexte dans lequel elles vivent.

Au sein de Mujeres en Zona de Conflicto, nous comprenons que la lutte contre la VBG doit être une politique d'État, qui tient compte d'une approche fondée sur le genre et les droits humains et qui imprègne toutes les sphères sociales. Dans ce sens, nous demandons un plus grand investissement dans la coordination des acteurs de l'État et des organisations de la société civile, dans les actions de prévention, dans l'éducation émancipatrice qui promeut des attitudes d'égalité, d'empathie et de solidarité, et dans l'attention directe aux besoins globaux des femmes et des filles qui sont des survivantes de la VBG.

Nous considérons qu'il est essentiel d'établir les mécanismes nécessaires pour garantir que les coutumes, les traditions, les considérations religieuses et les éléments coutumiers ne puissent être utilisés pour justifier la violence à l'égard des femmes et des filles.

Tous les 25 novembre, tous les jours, renforçons les efforts, la volonté et les ressources pour éradiquer la violence à l'égard des femmes et des filles, car tant que la VBG persiste, nous mettons en danger la démocratie, l'État de droit et le système judiciaire.